

À propos de la création littéraire

Robert Melançon

Volume 32, numéro 1 (187), février 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/31852ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Melançon, R. (1990). Compte rendu de [À propos de la création littéraire].
Liberté, 32(1), 112–114.

REVUE DES REVUES

ROBERT MELANÇON

À PROPOS DE LA CRÉATION LITTÉRAIRE

Revue des Écrits des Forges, numéro 28, octobre 1989*.

À ceux qui souhaiteraient s'informer sur les cours de création littéraire que dispensent les universités, je suggérerais de lire ce numéro de la *Revue des Écrits des Forges*. Ils y trouveront les travaux de vingt-six étudiants en création littéraire produits dans les ateliers de création littéraire de Messieurs les professeurs de création littéraire Joseph Bonenfant (Université de Sherbrooke), Ghislain Bourque (Université du Québec à Montréal), Pierre Chatillon (Université du Québec à Trois-Rivières), René Lapierre (Université du Québec à Montréal), Yvon Rivard (Université McGill) et de Madame la professeur de création littéraire France Théoret (hors institution). On y lit aussi un «texte produit hors atelier», sans doute par un autodidacte en création littéraire. Le comité de rédaction signe une brève «présentation», qui vaut d'être citée *in extenso*:

Dans ce vingt-huitième numéro de la Revue des Forges se côtoient des textes de toutes les tendances: écriture à contrainte, écriture thématique, récit, nouvelle et poésie. Notre objectif étant toujours de prêter nos pages aux nouveaux écrivains, nous avons cherché à respecter la diversité des styles et des approches suggérées par les responsables d'ateliers. De

* Case postale 335, Trois-Rivières, G8A 5G4.

plus, nous accueillons aussi maintenant les textes de ceux et celles qui, en dehors des cours et des ateliers, poursuivent une démarche personnelle d'écriture. Nous estimons en effet que la création, quelle que soit l'avenue qu'elle emprunte, se doit d'être soulignée.

En effet, tant de création littéraire «se doit d'être soulignée». En rouge. Je ne dirai rien des textes des étudiants en création littéraire que rassemble ce numéro. Leurs auteurs, manifestement pleins de bonne volonté, ne reçoivent vraisemblablement rien qui ressemble de près ou de loin à une formation. On ne saurait le leur reprocher. Ils sont trompés, honteusement exploités par des institutions qui couvrent de leur prestige une inqualifiable comédie. Je suppose que tous ces textes de création littéraire ont été choisis par les professeurs de création littéraire pour représenter leurs ateliers de création littéraire dans ce numéro de revue qui leur est consacré. Je présume donc qu'ils représentent à leurs yeux la fine fleur des travaux et des recherches en création littéraire qui se font à l'université dans leurs cours et ateliers de création littéraire. On n'ose penser aux autres, qui n'ont été jugés bons que pour la photocopie aux fins de discussion littéraire en atelier littéraire, qui n'ont pas satisfait aux exigences littéraires de ces professeurs de création littéraire ni à celles, qu'on devine à lire la présentation de ce numéro, du comité de rédaction de la *Revue des Écrits des Forges*.

Combien y a-t-il de ces cours de création littéraire dans les universités, sans compter ceux que dispensent les collègues? À l'intention de ceux qui ne croiraient pas une telle chose possible, il faut préciser qu'on décerne sans rire des diplômes de maîtrise en création littéraire et des doctorats en création littéraire. On n'ose pas aller jusque-là dans quelques institutions, par un reste de pudeur sans doute. N'importe: un étudiant en création littéraire peut compléter un baccalauréat en création littéraire à l'Université du Québec à Chicoutimi, une maîtrise en création littéraire à l'Université de

Montréal et un doctorat en création littéraire à l'Université de Sherbrooke. On imagine assez le respect étonné que les éditeurs ont pour ces diplômés en création littéraire. Le parcours est complet, sanctionné par le ministère de l'Éducation: de l'école primaire, où les exercices de production écrite ont remplacé la composition française de jadis et les cours de grammaire, à l'université qui décerne le grade de docteur en création littéraire, tout le système d'éducation se prête à ce simulacre.

Cela vaut le cynisme de certains «éditeurs» qui publient à compte d'auteur tous les manuscrits que leur envoient des naïfs qui rêvent de se voir imprimés. C'est exploiter de façon indécente les espérances de jeunes gens qui aspirent à écrire.

«Exploiter de façon indécente les espérances de jeunes gens qui aspirent à écrire» et en tirer des textes que Monsieur le professeur Melançon condamne, c'est un risque que je suis prêt à courir.

Yvon Rivard

Robert Melançon n'a visiblement pas compris qu'un atelier d'écriture, entendu au sens propre, est en fait un excellent instrument de formation théorique et pratique. En outre, on ne s'y donne pas pour mission de fabriquer des écrivains, mais bien de meilleurs lecteurs, ce que tous les cours de littérature ne font pas nécessairement. La publication à laquelle Robert Melançon s'en prend avec hauteur n'est par ailleurs pas un palmarès, et les responsables des ateliers n'ont exercé aucune influence sur le choix des textes finalement retenus par la rédaction des *Forges*.

Robert Melançon semble en fin de compte chercher la polémique par le biais du mépris. À chacun sa manière: de toute façon, le curieux plaisir qu'il y prend ne regarde que lui.

René Lapierre